

DISCOURS

prononcé

à la distribution des prix de l'athénée de Luxembourg, le 13 août 1892,

par **N. GREDT**, Directeur de l'athénée.

Messieurs,

Madame,



L'athénée est fier de l'honneur que Vos Altesses Royales daignent lui faire aujourd'hui. Leur Présence à cette fête du travail et de la jeunesse témoigne de la haute importance qu'Elles attribuent aux études qui sont faites dans cette vieille et vénérable maison qui depuis tantôt trois siècles réunit dans ses murs l'élite de la jeunesse luxembourgeoise, et a fourni au Souverain et à la patrie des hommes capables des plus grands dévouements et des plus nobles enthousiasmes. Le corps professoral et les élèves de l'athénée osent déposer aux pieds de Vos Altesses Royales l'hommage de leurs sentiments de loyale fidélité et de leur profonde et respectueuse reconnaissance.

L'an dernier, à pareil jour, nous avons proclamé à cette place ce que le haut enseignement dans le Grand-Duché doit depuis un demi-siècle aux généreux encouragements de ses princes; nous avons montré quelle part nos établissements d'instruction secondaire doivent prendre dans la culture de l'esprit national et du patriotisme, pour répondre dignement aux vœux du Souverain et pour rester fidèles aux saintes traditions que nos ancêtres nous ont léguées. Comme ce sévère Romain qui portait dans les plis de sa toge la destinée de son peuple, ainsi l'athénée a la mission de sauvegarder et de développer les intérêts les plus chers de la patrie; elle sera ce que feront d'elle les générations qui viennent sur les bancs de cet établissement chercher la trempe fortifiante d'une solide éducation scientifique et littéraire.

Ce qu'il y aura donc toujours de plus utile à faire, c'est de veiller à un heureux développement, à une féconde expansion de ses moyens d'action. La source des bienfaits que l'athénée doit à la protection éclairée de son Souverain et au zèle intelligent des pouvoirs publics, n'est pas tarie. Les efforts se continuent, et si le but que nous avons l'ambition d'atteindre ne l'est pas encore, il me semble cependant que nous en approchons.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler à la reconnaissance du pays une série de mesures législatives et administratives qu'a provoquées dans les dernières années une noble et pieuse sollicitude pour les intérêts du haut enseignement dans notre pays et qui sont destinées à exercer sur la marche générale des études dans nos établissements d'instruction moyenne et supérieure une action bienfaisante et efficace.

Une des mesures les plus importantes dans cet ordre d'idées est la création d'une épreuve pratique pour les aspirants-professeurs. A l'université, ces jeunes gens enrichissent leur esprit de ces connaissances à la fois générales et précises qui éclairent un esprit et le rendent capable de se consacrer avec fruit à un ordre particulier d'études. Mais ils n'y sont pas formés directement à la pratique de l'enseignement. Ils doivent encore, avant d'enseigner, aller se mettre à la disposition du directeur que le Gouvernement charge particulièrement de leur formation, soit dans le pays, soit à l'étranger, selon leur spécialité. Celui-ci leur fait, pendant les deux années de leur stage pratique, une série de conférences pédagogiques, les confie à un ou plusieurs professeurs de son établissement sous la direction desquels ils doivent apprendre l'art d'enseigner, c'est-à-dire l'art d'approprier les connaissances qu'ils possèdent aux forces intellectuelles des élèves auxquels ils seront appelés à les communiquer. En même temps, ils doivent fournir pendant leur stage la preuve qu'ils sont capables d'un travail personnel de longue haleine, en remettant à la commission qui est appelée à les juger, deux thèses, dont la première roule sur un sujet littéraire ou scientifique, la seconde sur un sujet pédagogique. Dans ces divers travaux, nos jeunes aspirants-professeurs trouvent l'occasion de vérifier et de féconder par l'observation et l'expérience ce qu'ils ont appris à l'université.

D'autres réformes, plus récentes, ont sensiblement modifié l'économie générale des plans d'études et l'organisation de l'enseignement de notre pays.

Une mesure à laquelle tout le monde applaudira, est celle qui accorde une place plus grande dans nos plans d'études à l'enseignement des langues modernes. Il importait de mettre nos élèves en état de mieux connaître les littératures des peuples qui se disputent la palme de la civilisation ; de leur apprendre à écrire et à parler avec plus d'aisance les langues qui leur servent de moyen de communication. C'est dans ce but qu'une mesure toute récente en a réformé l'étude dans les classes moyennes et en a élargi le programme dans les classes supérieures de nos établissements d'instruction secondaire.

Une mesure non moins bienfaisante est venue étendre le cadre du cours d'histoire. Il sera dorénavant commencé en préparatoire, de sorte que dans la suite il pourra recevoir dès la I^{re} le couronnement et la conclusion qu'on ne pouvait lui donner jusqu'ici qu'aux cours supérieurs. Cette réforme est un bienfait pour les élèves qui quittent nos établissements après la rhétorique. Grâce à elle, ils n'en sortiront plus sans connaître les phases diverses par lesquelles ont passé les grands peuples qui occupent aujourd'hui la scène du monde, et ils gagneront dans l'étude des événements contemporains une intelligence plus large et plus lumineuse des progrès et des nécessités du monde moderne.

Une autre modification heureuse est celle qui combine l'enseignement de la chimie et de la physique dans les deux classes supérieures du gymnase ; ces deux sciences pourront, à la faveur de cette union, se prêter, mieux que par le passé, un mutuel appui et s'éclairer l'une par l'autre. Les réformes que nous venons d'énumérer auront pour corollaire celle de l'examen de maturité ; déjà cette année même il a dû être partiellement réorganisé par suite de la création d'un gymnase complet à Diekirch.

Mais la plus importante des réformes que les annales de notre pays auront à enregistrer cette année, c'est la réorganisation de l'école industrielle et l'extension de ses cadres par l'adjonction d'une section commerciale. L'école industrielle se sépare définitivement de ce gymnase qui l'avait hospitalièrement arbritée dans ses modestes débuts et à côté duquel elle avait plus tard grandi et prospéré. Forte de la puissante vitalité qu'elle puise dans l'étude des langues modernes et des sciences, elle est arrivée à son émancipation, un peu plus tard même, il faut le reconnaître, chez nous qu'ailleurs. Il était cependant nécessaire qu'elle fût complètement séparée du gymnase; une existence indépendante appellera mieux les regards sur elle et lui attirera une clientèle plus fidèle parmi cette catégorie de jeunes gens, la plus nombreuse peut-être, qui ont besoin de trouver dans l'enseignement secondaire des connaissances qui paraissent le mieux s'accommoder aux besoins du plus grand nombre. Quelle n'est pas la place du commerce dans nos sociétés modernes! La création de notre école commerciale ouvrira à notre jeunesse, non pas une carrière, mais un ensemble de carrières qui exigent une préparation spéciale et la connaissance pratique des langues modernes les plus répandues. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'utilité d'un pareil enseignement. Il y a vingt-trois ans, nous avons, à cette même place, salué la réforme de 1869, qui avait fait faire à l'école industrielle un grand pas dans la marche ascensionnelle vers une indépendance complète; nous lui promettions alors un avenir heureux et florissant. Nos espérances n'ont pas été déçues: l'école industrielle, prenant le pas du siècle, avançait rapidement dans la voie du progrès.

L'année que nous allons clôturer a donc été propice pour la jeunesse studieuse du pays: Les études littéraires ont été fortifiées pour ceux qui aspirent à ce que Montaigne appelle si bien « les hautes délectations de l'esprit »; les études industrielles et commerciales l'ont été pour ceux qui demandent à l'école des connaissances immédiatement utilisables.

Je viens de dire les raisons que nous avons de nous réjouir à la fin de l'année scolaire, à laquelle la fête d'aujourd'hui ajoute un si éclatant couronnement. Pourquoi faut-il l'attrister par des paroles de deuil? Chers élèves, nous avons une dette du cœur à payer. L'impitoyable mort a ravi à l'athénée un de ses meilleurs maîtres, qui n'eut durant sa longue et laborieuse carrière pas d'ambition plus douce ni plus haute que de vous consacrer son énergique activité et tous les trésors d'un vigoureux esprit. Il vivra parmi nous par la respectueuse estime dont nous entourerons son souvenir et par l'exemple de cette probité professionnelle qui le caractérisait. L'athénée peut inscrire le nom de *Neumann* à la meilleure place de son livre d'or; ce soldat vaillant de l'enseignement dans notre pays est tombé sur la brèche sans qu'il lui fût donné de mettre un intervalle entre la vie active et l'éternel repos. Votre reconnaissance, mes jeunes amis, le suivra au-delà de la tombe.

CHERS ÉLÈVES,

Je suis heureux de pouvoir affirmer à Son Altesse Royale le Grand-Duc notre Auguste Souverain, que l'athénée est prospère autant par votre application au travail que

par le dévouement éclairé et persévérant de vos maîtres. Dans quelques jours, les plus âgés d'entre vous, ceux qui vont quitter les bancs du gymnase et de l'école industrielle, feront leur premier pas dans la vie sociale. C'est à eux que je m'adresse particulièrement. Vous verrez, mes jeunes amis, s'ouvrir devant vous les carrières les plus diverses; elles ont toutes leur honorabilité parce qu'elles ont toutes leur utilité. N'oubliez jamais que le seul titre que vous ayez d'y briller, c'est votre mérite personnel. La vie est une lutte, une lutte que les hommes entreprennent pour défendre leurs droits, leurs opinions, leurs intérêts. Il faut vous armer pour la soutenir avec honneur. Le plus sûr moyen d'arriver à la victoire sera toujours de travailler avec la modestie, la patience, le sérieux, l'opiniâtreté, que donne cette force morale qu'on puise dans des convictions fermes et arrêtées, et qu'on appelle la vertu. Nos ancêtres nous ont laissé une patrie belle, heureuse, jalouse de ses libertés et de son indépendance. Songez que vous avez à la garder, à l'affermir, à la développer par le progrès. Vous ne le pourrez que par d'incessants efforts. L'effort, c'est le prix dont l'homme paye le bonheur aux dieux, disait un sage. Mais vous doublerez vos forces, vous stimulerez vos courages, si vous avez toujours dans le cœur cette pensée que c'est de vos efforts que dépendront pour une large part les plus chers intérêts que nous ayons au monde, ceux de la patrie. Prenez la résolution virile de mettre à son service toutes vos capacités et toutes vos forces; donnez comme orientation à votre vie la ferme résolution de faire le bien autour de vous et de remplir dans toutes les circonstances de la vie, avec amour et enthousiasme, tous les devoirs de fidèles sujets du Prince magnanime et généreux qui est venu aujourd'hui parmi vous pour vous élever à l'idéale et sainte hauteur du patriotisme qui L'anime Lui-même.

Le jour où Son Altesse Royale est arrivée parmi nous, Elle a daigné nous dire cette belle, éloquente et consolante parole qu'Elle avait senti battre contre le Sien le cœur de Son peuple. C'est ce jour-là que nous sommes véritablement devenus Ses enfants d'adoption. Prouvons-Lui que nous l'avons compris; que notre cœur bat à l'unisson du Sien! Et tout ce que nous avons de sincères prières à adresser au ciel pour Sa prospérité et celle de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, ainsi que de Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc héréditaire, tout ce que nous avons d'ardent amour à Leur témoigner, de profonde reconnaissance à Leur exprimer, de loyale obéissance à Leur promettre, renfermons-le avec une enthousiaste conviction dans ce cri cher aux Luxembourgeois :

Vive le Grand-Duc !
 Vive la Grande-Duchesse !
 Vive le Grand-Duc héréditaire !

